

## Formulaire pour la consultation en ligne des dossiers d'instruction

Madame, Monsieur,

Suite au dépôt de votre dossier, vous pouvez désormais consulter l'état d'avancement de l'instruction de votre demande sur le site de la communauté d'agglomération Portes de France - Thionville, à l'adresse suivante :

<http://www.geoagglo-thionville.fr:100/geopermis/>

Pour consulter ces informations, vous devez vous munir des informations suivantes:

- **Votre numéro de votre dossier**, mentionné sur votre récépissé de dépôt.
- **Votre code d'accès personnel**, qui vous sera adressé par mail suite au renseignement et à la signature du présent formulaire <sup>1</sup> qui sera à déposer en mairie ou au service Urbanisme-Habitat-Affaires Foncières de la Communauté d'Agglomération Portes de France – Thionville, 4 avenue Gabriel Lippmann, CS 30054, 57972 Yutz cedex.

Adresse mail : .....

Nom: .....

Prénom: .....

Numéro de dossier : .....

Date :

Signature:

---

<sup>1</sup> Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé. Elles sont conservées pendant toute la durée de validité de votre dossier et sont destinées au traitement de celui-ci. Vous pouvez néanmoins, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. »

Les destinataires et les responsables du traitement de ces données sont le Président de la Communauté d'Agglomération Portes de France - Thionville, et le pôle Autorisations des Droits des Sols de la Communauté d'Agglomération Portes de France - Thionville.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant le Président de la Communauté d'Agglomération Portes de France - Thionville,

4, avenue Gabriel Lippmann, CS 30054, 57972 Yutz cedex